

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

De prestations de services et de vente de produits en lien avec les prestations de service

I – LES PARTIES

Le présent contrat régit les relations contractuelles entre :

- **Madame Laura GUERDET**, entrepreneur individuel enregistré à l'INSEE sous le numéro 911 283 497, exerçant au 3 A, rue des roseaux – 17000 LA ROCHELLE.

ci-après dénommé « la thérapeute ».

- Une personne physique ou morale.

ci-après dénommé « le client ».

Le client certifie être majeur. Si le client est un mineur âgé d'au moins 16 ans, il devra transmettre à la thérapeute une autorisation écrite rédigée et signée par son représentant légal.

II – LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

2.1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations proposées par la thérapeute et notamment :

- à la réservation d'une séance découverte de sophrologie ou d'hypnose ;
- à la réservation d'une séance de sophrologie ou d'hypnose ;
- à la commande d'un produit en ligne au format ebook ou audio téléchargeable.

Toute réservation d'une séance et toute commande d'un produit auprès de la thérapeute implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité des termes des conditions générales de vente par le client.

Ces conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de la thérapeute.

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour sans préavis par la thérapeute. Le site Internet <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> porte toujours à la connaissance des clients la dernière version des conditions générales de vente.

Les modifications des conditions générales de vente n'ouvrent droit à aucune forme d'indemnisation au profit du client.

2.2. DURÉE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur à compter de leur signature pour une durée correspondant à la durée des prestations.

Les conditions générales de vente peuvent, selon les cas, prendre la forme d'un contrat à exécution immédiate (réalisation d'une seule séance) ou à exécution successive (réalisation de plusieurs séances).

III – LES PRESTATIONS DE SERVICE

3.1. DESCRIPTION DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Les différentes techniques proposées et pratiquées par la thérapeute n'ont aucune visée médicale et ne sont assimilables ni aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la santé publique. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professionnels de santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi.

La sophrologie et l'hypnose se pratiquent donc en parallèle d'un suivi médical et ne peuvent pas se substituer à un traitement ou à un diagnostic médical, ni à un suivi psychologique.

En aucun cas la thérapeute ne pratique l'hypnose médicale qui est réservée aux médecins.

Pour les séances individuelles la thérapeute préconise que le client ne soit pas accompagné afin de profiter pleinement de ce travail sur soi.

La thérapeute se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences. En cas de refus d'accompagnement, elle pourra proposer les coordonnées d'un autre professionnel plus à même de répondre à la demande spécifique du client.

La thérapeute pourra également consulter les professions médicales en rapport avec son client pour obtenir toute information qu'elle pourrait juger utile dans l'accompagnement de ce dernier et ceci dans le strict respect du secret professionnel auquel elle est tenue.

3.1.1. SÉANCES DE SOPHROLOGIE

La thérapeute propose un appel découverte d'une durée maximale de trente minutes durant lequel elle présente brièvement ses services et ce qu'est la sophrologie. Cet appel découverte gratuit s'effectue par téléphone dans la limite d'un par personne et permet à la thérapeute de conseiller le client sur l'accompagnement à privilégier selon sa problématique.

La durée de la première séance de sophrologie est fixée entre 1 heure 30 et 2 heures.

La durée des autres séances de sophrologie est fixée entre 1 heure et 1 heure 30.

Les séances de sophrologie se réalisent :

- soit à distance en visioconférence via la plateforme ZOOM ;
- soit dans les locaux professionnels de la thérapeute ;
- soit hors des locaux professionnels de la thérapeute dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour de la commune d'Aigrefeuille-d'Aunis.

Le client reconnaît qu'une séance de sophrologie n'a pas pour but d'obtenir un diagnostic, un traitement ou une procédure thérapeutique médicale.

3.1.2. SÉANCES D'HYPNOSE

La thérapeute propose un appel découverte d'une durée maximale de trente minutes durant lequel elle présente brièvement ses services et ce qu'est l'hypnose. Cet appel découverte gratuit s'effectue par téléphone dans la limite d'un par personne et permet à la thérapeute de conseiller le client sur l'accompagnement à privilégier selon sa problématique.

La durée de la première séance d'hypnose est fixée entre 1 heure 30 et 2 heures.

La durée des autres séances d'hypnose est fixée entre 1 heure et 1 heure 30.

Les séances d'hypnose se réalisent :

- soit à distance en visioconférence via la plateforme Zoom ;
- soit dans les locaux professionnels de la thérapeute ;
- soit hors des locaux professionnels de la thérapeute dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour de la commune d'Aigrefeuille-d'Aunis.

Le client reconnaît qu'une séance d'hypnose n'a pas pour but d'obtenir un diagnostic, un traitement ou une procédure thérapeutique médicale.

3.2. CONDITIONS TARIFAIRES DES PRESTATIONS

3.2.1. TARIFS

Les tarifs des prestations proposées par la thérapeute sur <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> sont établis en euros, toutes taxes comprises.

La thérapeute se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le tarif applicable est celui figurant sur le <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> au jour de la réservation de la séance.

3.2.2. MODALITÉS DE PAIEMENT

Toute séance commencée est due dans sa totalité.

Les séances de sophrologie ou d'hypnose peuvent être réglées de la manière suivante :

- pour les séances à distance : par virement bancaire (*IBAN : FR76 1090 7005 2506 2192 4301 815*) ;
- pour les séances en présentiel : par virement bancaire (*IBAN : FR76 1090 7005 2506 2192 4301 815*), par chèque bancaire (libellé à l'ordre de Madame Laura GUERDET), en espèces.

Le client s'engage à effectuer le règlement dans les meilleurs délais.

Concernant une séance en présentiel, le client s'engage à effectuer le règlement en fin de séance.

Concernant une séance à distance, le client s'engage à effectuer le règlement, au plus tard, dans un délai de quatre jours à compter du jour de la séance.

Toute somme non payée dans ces délais dans le cadre d'un pack donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. Les pénalités de retard seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout retard de paiement entraînera, outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Dans le cadre d'un pack souscrit par le client, si une séance n'est pas réglée la thérapeute se réserve le droit de mettre fin à l'accompagnement de ce dernier.

3.3. RÉSERVATION DES PRESTATIONS

Le client peut réserver une prestation par téléphone, par courriel ou via une plateforme de mise en relation.

3.3.1. CONCLUSION DU CONTRAT À DISTANCE OU HORS ÉTABLISSEMENT

Dans les cas où le présent contrat est conclu, non pas directement dans les locaux professionnels de la thérapeute le jour de la réalisation des prestations mais, à distance (par courriel, via le site Internet de la thérapeute ou par le biais d'une plateforme de mise en relation), la présente clause s'appliquera.

La thérapeute rappelle qu'elle a communiqué au client, préalablement à la signature du présent contrat, de manière lisible et compréhensible, l'ensemble des informations prévues à l'article L.221-5 du Code de la consommation à savoir :

- les caractéristiques essentielles de la prestation ;
- le prix de la prestation ;
- la date à laquelle elle s'engage à effectuer la prestation ;
- les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges, aux autres conditions contractuelles et, le cas échéant, aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite et aux cautions et garanties financières ;
- la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation ;
- les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation ainsi que le formulaire type de rétractation, dont les conditions de présentation et les mentions qu'il contient sont fixées par décret en Conseil d'État ;
- les informations prévues aux articles L.111-1 et L.111-2 du Code de la consommation.

3.3.2. DROIT DE RÉTRACTATION

L'article L.221-18 du Code de la consommation dispose que :

« Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour : 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ; 2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à

compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien ».

Le client peut exercer son droit de rétractation en prenant contact avec la thérapeute par écrit – courriel ou SMS – ou par téléphone.

Le client devra exercer son droit de rétractation dans un délai maximum de 48 heures avant l'exécution de la prestation de service. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix de la prestation réservée sera remboursé au client.

Conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la consommation, tout client qui souhaite que la prestation de la thérapeute commence avec l'expiration du délai de rétractation, renonce expressément à l'exercice du droit de rétractation.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de prestation de service _____ que j'ai signé le _____

Nom du Client _____

Adresse du Client _____

Email _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Signature _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

La thérapeute accusera réception de la demande de rétractation du client.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la thérapeute procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement.

Le client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat à exécution successive dont l'exécution a commencé, à sa demande express, avant la fin du délai de rétractation verse à la thérapeute un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :

Si le client prend un rendez-vous de réalisation des prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande express par écrit.

Le client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

3.4. CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

Les prestations sont réalisées à distance ou à l'adresse indiquée lors de la réservation de la séance.

Le client s'engage à collaborer de manière active avec la thérapeute et à lui fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations réservées.

Le client informera notamment la thérapeute des informations relatives à sa situation personnelle (maladie, grossesse, handicap, fragilités, etc.).

La thérapeute s'engage à apporter toute la diligence nécessaire à la bonne exécution des prestations réalisées et à tenir informé le client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des séances.

Le client est parfaitement informé du fait que la thérapeute prend tous les moyens propres à permettre, dans le cadre de la demande exprimée lors de la première séance, le développement personnel du client. La thérapeute n'étant tenue d'aucune obligation de résultat.

3.5. ANNULATION & REPORT DES PRESTATIONS

3.5.1. À L'INITIATIVE DU PRESTATAIRE

En cas d'indisponibilité, la thérapeute s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer une nouvelle date pour le report de la séance ou, en cas d'impossibilité, à rembourser au client la somme éventuellement perçue.

Dans le cas où le client, sans cause réelle et justifiée, n'honorerait pas une prestation réservée sans en avoir préalablement informé la thérapeute, le prix de la prestation sera dû.

3.5.2. À L'INITIATIVE DU CLIENT

Le client reconnaît et accepte que pour être pris en compte tout report ou annulation d'une prestation doit être notifié à la thérapeute par écrit (courriel ou SMS).

Lorsqu'un client a effectué plusieurs reports ou annulations, la thérapeute se réserve le droit de ne plus lui accorder la possibilité de réserver une prestation.

IV – LES VENTES DE PRODUITS

4.1. DESCRIPTION DES PRODUITS VENDUS

Les produits commercialisés sont ceux mentionnés sur le site Internet de la thérapeute : <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/>

Il est précisé que lesdits produits constituent des contenus numériques – ebook ou audios téléchargeables – dépourvus de tout support matériel.

4.2. COMMANDE

La commande se fait via le site Internet de la thérapeute : <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/>

Le client qui souhaite commander un produit doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes ses coordonnées. Le client est responsable de la transmission des informations nécessaires à la livraison de sa commande et doit s'assurer que les informations transmises sont complètes et correctes ;
- valider sa commande après l'avoir vérifiée ;

- effectuer le paiement dans les conditions prévues ;
- confirmer sa commande et son règlement.

•

Le client est parfaitement informé du fait que toute commande parvenue à la thérapeute est réputée ferme et définitive.

La thérapeute se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques, formes, packaging desdits produits. En conséquence, les visuels et photographies présentés sur le site n'ont qu'une valeur strictement indicative et ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles.

4.3. CONDITIONS TARIFAIRES

4.3.1. TARIFS

Les tarifs des produits vendus par la thérapeute sur <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> sont établis en euros, toutes taxes comprises.

La thérapeute se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le tarif applicable est celui figurant sur le <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> au jour de la commande.

4.3.2. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le prix est exigible à la commande. Le règlement se fait en ligne, par carte bancaire, par système sécurisé via la plateforme de paiement STRIPE afin qu'aucun tiers ne puisse avoir accès aux données de paiement transmises à cette occasion.

En validant sa commande, le client accepte non seulement les conditions générales de vente de la thérapeute mais également celles de la plateforme STRIPE.

Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un paiement complet.

4.4. LIVRAISON

La livraison du contenu numérique commandé se fait après règlement intégral de la commande et par le biais d'un lien transmis à l'adresse électronique mentionné par le client dans le formulaire de commande.

4.5. ANNULATION & REMBOURSEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer.

En commandant un produit via le site de la thérapeute, le client :

- **donne son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avec l'expiration du délai de rétractation ;**
- **reconnait qu'il perd son droit à rétractation ;**
- **reconnait qu'il ne pourra prétendre à aucune annulation de sa commande ni à aucun remboursement de celle-ci.**

V – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les audios, PDF, vidéos et toute autre donnée ou achat fait sur le site de la thérapeute sont la propriété exclusives de Madame Laura GUERDET et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et par le droit d'auteur.

Le client reconnaît donc que l'utilisation qu'il peut faire des produits commandés sur le site doit être limitée à son usage conforme à leur destination, dans un cadre strictement privé. Il est strictement interdit de les diffuser au risque d'encourir une poursuite en justice. Le client sera l'unique utilisateur de ces produits excluant, de ce fait, toute reproduction ou commercialisation de ceux-ci

VI – DÉONTOLOGIE & CONFIDENTIALITÉ

La thérapeute est soumise au Code de déontologie des thérapeutes qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.chambre-syndicale-sophrologie.fr/deontologie-sophrologie>

En ce sens, la thérapeute respecte et protège l'intégrité physique et psychique des personnes qui la consultent.

En outre, elle n'intervient que dans les limites de ses compétences et orientent ses clients vers un autre professionnel toutes les fois où un traitement ou une aide thérapeutique est nécessaire.

Étant soumise au secret professionnel, la thérapeute s'engage à respecter la confidentialité de ses échanges avec ses clients.

Toutes les informations confidentielles communiquées par le client à la thérapeute ne seront utilisées que pour les besoins de sa mission. Cette clause étant applicable pendant une durée de cinq ans après la fin du contrat.

VII – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - RGPD

Dans le cadre de son activité, la thérapeute est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives aux contacts, prospects, clients, prestataires, partenaires.

La thérapeute met à disposition de ses clients sa [politique de protection des données personnelles](#).

7.1. RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

La responsable du traitement des données personnelles est Madame Laura GUERDET.

En tant que responsable du traitement des données qu'elle collecte, elle s'engage à respecter le cadre des dispositions légales en vigueur.

Il lui appartient notamment de préciser au client d'établir les finalités de ses traitements de données, de fournir à ses prospects et clients, à partir de la collecte de leurs consentements, une information complète sur le traitement de leurs données personnelles et de maintenir un registre des traitements conforme à la réalité.

Chaque fois que le site Internet <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> traite des données personnelles, le responsable du traitement prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des données personnelles au regard des finalités pour lesquelles <https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> les traite.

7.2. FINALITÉ DES DONNÉES COLLECTÉES

<https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> est susceptible de traiter tout ou partie des données personnelles :

- ï pour permettre la navigation sur le site ;
- ï pour prévenir et lutter contre la fraude informatique : matériel informatique utilisé pour la navigation, l'adresse IP du client, pages visitées par le client ;
- ï pour améliorer la navigation sur le site : données de connexion et d'utilisation

<https://www.laura-guerdet-reconnexion.com/> ne commercialise pas vos données personnelles qui sont donc uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyses.

VIII – RESPONSABILITÉ & GESTION DES LITIGES

8.1. RESPONSABILITÉS & ASSURANCE

8.1.1. OBLIGATIONS & RESPONSABILITÉS

La thérapeute n'est ni un professionnel de santé, ni un psychothérapeute. Elle n'est donc pas habilitée pour diagnostiquer et prendre en charge des troubles pathologiques ou médicaux.

Il est une nouvelle fois rappeler que les séances de sophrologie ou d'hypnose ne peuvent, en aucun cas, remplacer des soins médicaux et qu'elles ne peuvent se substituer à un avis ou à un suivi médical.

8.1.2. POUR LES PRESTATIONS À DISTANCE

La thérapeute est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant d'un contrat conclu à distance. Elle peut toutefois s'exonérer, totalement ou partiellement, de sa responsabilité en démontrant que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable au client, à un tiers ou qu'elle résulte de la force majeure.

La thérapeute ne saurait être tenue responsable des dysfonctionnements de la plateforme Zoom, ni de l'impossibilité pour le client d'effectuer une prestation à distance en raison des problèmes liés à son matériel informatique et/ou à son réseau Internet.

8.1.3. POUR LES PRESTATIONS EN PRÉSENTIEL

La responsabilité de la thérapeute n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le client et ayant été la cause du préjudice de ce dernier.

La thérapeute ne saurait être tenue responsable des mauvaises informations transmises par le client.

8.1.4. ASSURANCE

L'activité de Madame Laura GUERDET est couverte par une assurance de responsabilité civile professionnelle à jour et adaptée à ses prestations.

Cette assurance, souscrite auprès de la compagnie AXA FRANCE IARD, couvre les dommages matériels, immatériels et corporels causés par Madame Laura GUERDET à des tiers dans l'exercice de ses fonctions.

8.2. FORCE MAJEURE

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil, il y a force majeure en matière contractuelle « lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur ».

Ce même article dispose que « si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 ».

8.3. LOI APPLICABLE & JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

En cas de survenance d'un litige, il est possible d'adresser à la thérapeute une réclamation écrite préalablement à toute saisine du médiateur.

Conformément aux dispositions des articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, la thérapeute propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation dont elle relève est :

CNPM MEDIATION CONSOMMATION

<https://cnpm-mediation-consommation.eu>

27 Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND

En tout état de cause, et en cas d'échec de la médiation préalable, compétence exclusive est attribuée aux juridictions compétentes de La Rochelle et ceci nonobstant l'existence d'une pluralité de défendeurs ou d'un appel en garantie.

Conditions Générales de Vente mise à jour le 26 octobre 2023.